

FACT SHEET MOBILITÉ ET ÉCHANGES D'ÉTUDIANTS 2025-2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOM OFFICIEL	Haute école de gestion Arc (HEG Arc)	
PAGE WEB	www.heg-arc.ch	
MEMBRE DE	Haute école spécialisée de Suisse occidentale HES-SO	
CODE ERASMUS	CH DELEMON02	
ADRESSE	Campus de Neuchâtel Campus de Delémont	Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel, Suisse Route de Moutier 14, 2800 Delémont, Suisse

BUREAU DE LA MOBILITÉ

ADRESSE	Espace de l'Europe 11, 2000 Neuchâtel, Suisse		
RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNATIONALES	M. Didier Folzer		
COLLABORATRICE RELATIONS INTERNATIONALES	Mme Cléa Bene	bureau.mobilite@he-arc.ch	+41 32 930 11 51

HAUTE ECOLE DE GESTION – EQUIPE MOBILITE

COORDINATEUR DES RELATIONS INTERNATIONALES	M. Guillaume Chappuis <i>Contact pour la mobilité sortante (OUT)</i>	guillaume.chappuis@he-arc.ch	+41 32 930 20 65
DÉLÉGUÉE AUX RELATIONS EURASIATIQUES	Mme Julia Wirth <i>Contact pour la mobilité en Eurasie (IN et OUT)</i>	julia.wirth@he-arc.ch	+41 32 930 20 79
ASSISTANTE RELATIONS INTERNATIONALES	Mme Juliana Milman <i>Contact pour la mobilité entrante (IN)</i>	juliana.milman@he-arc.ch	+41 32 930 23 11
PAGE WEB	https://www.he-arc.ch/gestion/mobilite-gestion/		

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les candidat-e-s à un échange doivent être nommé-e-s par leur haute école ou université d'origine. Ils reçoivent ensuite un lien pour déposer leur candidature en ligne. Plusieurs documents (lettre de motivation en français, CV, copie du passeport, etc.) sont demandés.

DELAI DE NOMINATION	Semestre d'automne	31 mars
	Semestre de printemps	7 octobre
DELAI DE CANDIDATURE	Semestre d'automne	30 avril
	Semestre de printemps	31 octobre

CONDITIONS D'ENTRÉE ET DE SÉJOUR

VISA	Pour les citoyen-ne-s de l'UE/AELE, aucun visa n'est nécessaire. Les ressortissant-e-s d'Etats tiers (hors UE/AELE) doivent demander un visa auprès de l'ambassade ou du
------	--

consulat de la Suisse dans leur pays. Pour plus d'informations : <https://www.dfae.admin.ch/eda/fr/home.html>
Quel que soit le pays d'origine, les étudiant-e-s en échange doivent obtenir un permis de séjour (délivré à l'arrivée).

ASSURANCE MALADIE Pour les citoyen-ne-s de l'UE : une carte européenne d'assurance maladie est demandée, ou un document équivalent valable en Suisse.
Pour les citoyen-ne-s d'un Etat tiers (hors UE/AELE) : une assurance maladie est conclue par la HEG Arc à l'arrivée de l'étudiant-e en Suisse.

INFORMATIONS ACADÉMIQUES

CALENDRIER ACADÉMIQUE Semestre d'automne: du 8 septembre 2025 au 30 janvier 2026
Semestre de printemps: du 9 février au 19 juin 2026
(semaine d'immersion et examens compris)

DURÉE DU SEMESTRE 18 semaines (15 semaines de cours, 1 semaine d'immersion et 2 semaines d'exams)

PROGRAMME DE COURS Tous les cours de niveau Bachelor sont ouverts aux étudiant-e-s d'échange. Les programmes détaillés se trouvent sur les pages web des filières d'études :

- Bachelor en [Economie d'entreprise](#)
- Bachelor en [Droit économique \(Business Law\)](#)
- Bachelor en [Informatique de gestion](#)

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Les cours de niveau Bachelor se déroulent en français, à quelques exceptions près. Pour les étudiant-e-s non francophones, un niveau B2 est exigé et doit être attesté par un certificat de langue (DELF B2, etc.) ou par la haute école d'origine.

BOURSES

Les étudiant-e-s en provenance d'une haute école ou université partenaire peuvent recevoir une bourse de la Confédération suisse et/ou de la Haute Ecole Arc. Le montant de la bourse dépend du pays d'origine. Une aide financière supplémentaire peut également être accordée, en fonction du pays d'origine et des fonds disponibles.

COUT DE LA VIE

DÉPENSES APPROXIMATIVES (PRIX EN CHF)	Logement	500-800 /mois
	Alimentation	500 /mois
	Transports	60-80 /mois
	Autres dépenses	200 /mois
	Frais administratifs	Des frais administratifs sont à régler à l'arrivée en lien avec le permis d'études
	Total	1260-1580 /mois

LOGEMENT

Le Bureau de la mobilité fournit aux étudiant-e-s en échange des adresses de résidences et des sites web pour la recherche d'un logement à Neuchâtel. Les démarches de réservation et de location doivent être effectuées par l'étudiant-e. La Haute Ecole Arc ne dispose pas de sa propre résidence.

SEMAINE D'IMMERSION

Une semaine d'immersion est organisée avant le début des cours. Des activités sociales et culturelles sont proposées pour découvrir la région de Neuchâtel, gratuitement.